



Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

LLG MODE D'EMPLOI



**NOUVELLE FORMULE
ECO-RESPONSABLE**

**ZERO PAPIER
ZERO IMPRESSION
ZERO COUT**

**Association
des Parents d'Elèves
du lycée
Louis le Grand**

**123 rue Saint-Jacques 75005
PARIS
infopeepllg@gmail.com
<http://peepllg.fr>**

OCTOBRE 2015



Nouvelle façon de communiquer à la PEEP LLG !

Depuis de nombreuses années, vous aviez l'habitude de recevoir notre livret «Mode d'emploi LLG», nos livrets « d'hiver » et « de printemps » par voie postale.

OCTOBRE 2015 ... La PEEP LLG a pris une grande décision concernant la diffusion de ces trois livrets.

Désormais, nous privilégierons leur envoi par mail en pièce jointe : nous espérons que ce fonctionnement plus réactif et donc plus efficace rencontrera votre adhésion et que vous nous soutiendrez dans notre démarche.

Utiliser ce mode de publication peut paraître un petit pas pour l'écologie, mais il est significatif à notre échelle. Le lycée Louis le Grand est un grand établissement : plus de 1800 élèves et donc autant de familles !

Notre consommation en papier et en photocopies était devenue au fil des années tout à fait impressionnante et nos frais d'affranchissement déraisonnables pour une association de parents d'élèves qui vit des cotisations de ses adhérents.

C'étaient près de 100 000 feuilles de papier qui étaient imprimées pour nos trois livrets principaux !

Dématérialiser nos livrets est aussi l'occasion d'avoir des pages entièrement en couleurs, des textes plus aérés et plus lisibles, bref des documents plus agréables à consulter pour vous. C'est aussi l'opportunité de mettre en valeur les superbes photos réalisées par les élèves lors du concours photos de mai dernier et de les remercier de nous faire partager leur créativité et leur humour ...

Nous espérons que ces nouveautés vous plairont ... n'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions : ces documents sont conçus pour vous et pour répondre à vos attentes.

Sommaire

Nouvelle façon de communiquer à la PEEP LLG !.....	2
Le mot de la PEEP LLG.....	4
A vos agendas !	5
Le calendrier scolaire	7
L'organisation administrative du lycée	9
Les classes du secondaire.....	11
Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE).....	22
Les classes préparatoires scientifiques	25
Les classes préparatoires littéraires	30
Les classes préparatoires aux écoles de commerce.....	33
La vie à l'internat de Louis le Grand.....	35
La vie au lycée Louis le Grand.....	38
La fondation LLG	45
La participation active de la PEEP LLG à la vie du lycée	46
Partageons nos expériences de parents toute l'année !.....	50

P.S. Si le français n'est pas votre langue maternelle ou si vous n'êtes pas à l'aise dans cette langue, n'hésitez pas à nous contacter dans votre langue : de nombreuses nationalités sont présentes au sein de la PEEP !

Le mot de la PEEP LLG

Chers parents,

Bienvenue à Louis le Grand ! Nous sommes heureux de vous accueillir dans ce prestigieux lycée où votre enfant va pouvoir développer ses talents : l'équipe pédagogique du lycée saura le conduire dans un parcours scolaire d'excellence.

La PEEP LLG, association majoritaire au lycée Louis le Grand, première association de parents fondée dans l'établissement, est là pour partager avec vous son expérience de parents et vous aider à accompagner votre enfant. Nous sommes libres de toute attache politique, syndicale ou religieuse et riches de notre pragmatisme et de notre esprit constructif sur le court et le long terme.

Un nouveau bureau de la PEEP LLG vient d'être élu. Vous pouvez compter sur son implication, dans le respect des valeurs de la PEEP LLG : écoute, dialogue, esprit d'équipe, indépendance, collaboration constructive avec le lycée, pour le bien de tous les enfants.

Mais la PEEP LLG, c'est avant tout une équipe exceptionnelle formée par chacun d'entre vous : délégués de classes, élus au Conseil d'Administration du lycée, membres actifs de nos diverses commissions ou encore simple adhérent venant s'informer et partager son expérience dans nos réunions mensuelles du samedi. C'est une équipe dynamique, soudée, réactive et chaleureuse, et j'espère que nous serons toujours plus nombreux pour développer la richesse de nos actions et de nos échanges.

Le planning de nos nombreux rendez-vous est en pages 6 et 7 de ce livret et de nouvelles informations sont en ligne chaque semaine sur notre site peepllg.fr.

Enfin, je vous invite à voter le 10 octobre pour les élections de représentants de parents d'élèves au Conseil d'Administration du Lycée. C'est grâce à vous que la PEEP LLG, pourra continuer à faire entendre votre voix.

Au plaisir de partager cette année ensemble,

Elisabeth Klopocki
Présidente PEEP LLG et tous les membres du bureau

RESPONSABLES PEEP LLG 2015 - 2016

BUREAU

PRESIDENTE	KLOPOCKI	Elisabeth	06 61 73 82 60	eb.klopocki@free.fr
VICE-PRESIDENTES	CHAFFARD ROUX	Cécile Catherine	06 63 19 26 12 06 82 14 14 89	chaffard.cecile@gmail.com p.c.roux@orange.fr
TRESORIER	VAYSSE	Philippe	06 14 67 11 94	philippe.vaysse@orange.fr
TRESORIER ADJOINT	LAVIGNE	Anne-Marie	06 84 95 12 64	am.lavigne@wanadoo.fr
SECRETAIRE	TOUSSAINT	Véronique	06 81 25 24 00	vetoussaint@magic.fr
SECRETAIRE ADJOINTE	MORET	Marie-Laure	06 11 87 18 06	mlguilloumoret@gmail.com

RESPONSABLES DE NIVEAU

RESPONSABLE DELEGUES	CHARLES	Philippe	06 82 37 51 04	ph.charles@icloud.com
DELEGUEE SECONDES	MORET	Marie-Laure	06 11 87 18 06	mlguilloumoret@gmail.com
DELEGUE PREMIERES	CHARLES	Philippe	06 82 37 51 04	ph.charles@icloud.com.fr
DELEGUEE TERMINALES	ROSINA	Silvia	06 87 95 69 81	silvia.rosina@free.fr

CORRESPONDANTS CPGE

SCIENTIFIQUES	ZOUBRITZKY	M-Claude	06 95 05 56 50	marie-claude.stolzenberg@inserm.fr mcstolz@hotmail.fr
ECS	CHAFFARD	Cécile	06 63 19 26 12	chaffard.cecile@gmail.com
LITTERAIRES	ROUX	Catherine	06 82 14 14 89	p.c.roux@orange.fr

INFORMATION

CPGE	VAN SEGGELEN	M- Caroline	06 08 02 15 54	mc.vanseggelen@gmail.com
JOURNEE DES CARRIERES	HELLEGOUARCH	Catherine	06 08 02 64 52	interni.italiani@yahoo.fr
CONFERENCES TABLES RONDES	CHAFFARD BRETON TRAN	Cécile Guillaume Emmanuelle	06 63 19 26 12 06 74 78 79 75	chaffard.cecile@gmail.com g.l.breton @orange.fr kauffmanntran@gmail.com
SITE INTERNET	PICARD	Florence	06 85 16 80 54	florence.picard-weibel@club-internet.fr

VIE DE L'ASSOCIATION

CULTURE THÉÂTRE	PICARD	Florence	06 85 16 80 54	florence.picard-weibel@club-internet.fr
BOURSE AUX LIVRES	BRU	J-François	06 87 24 69 17	buffon@numericable.fr
CONVIVIALITE	TRIPODI FEST OLENDER	Carmella Hélène Nathalie	06 61 73 99 84 06 84 78 49 68 06 67 19 34 24	tripodicarmella@yahoo.fr hlnrenaud@yahoo.fr folender@gmail.com
INFORMATIQUE	BOULLY	Xavier	06 63 12 93 77	xavier@ultra-fluide.com
LOGEMENT	ROSINA	Silvia	06 87 95 69 81	silvia.rosina@free.fr

A vos agendas !

- **Samedi 10 octobre 2015 Journée**

Elections des représentants des parents d'élèves aux différentes instances du lycée (Conseil d'administration, etc.).

- **Mercredi 2 décembre 2015 de 13h 30 à 18h**

Journée des Carrières - Forum des grandes écoles et universités

Grand forum organisé par la PEEP LLG où vous et vos enfants pourrez rencontrer des élèves ou représentants de près de 70 grandes écoles et grandes universités.

- **Samedi 12 décembre 2015 de 11h à 13 h**

Réunion d'information spéciale Concours

Pour vous accompagner dans la préparation des dossiers d'inscription aux concours. Avec témoignages d'anciens élèves, de parents et de professeurs.

- **Samedi 9 ou 16 ou 23 janvier 2016 matinée**

Réunion d'information 'Spéciale Admission Post-Bac'

En coordination avec l'Administration du lycée, pour vous aider dans l'orientation de vos enfants et vous guider sur les procédures de l'APB.

- **Samedi 6 ou samedi 13 février 2016 matinée**

Réunion d'information 'Spéciale Médecine'

Pour échanger avec des médecins, des chercheurs, des étudiants en médecine et accompagner l'orientation de vos enfants.

- **Date à préciser courant deuxième trimestre**

Table Ronde des Métiers rassemblant des professionnels de différents secteurs d'activités pour préparer les orientations post-bac.

Conférence sur une thématique proche des préoccupations des parents et des élèves.

Et surtout, n'oubliez pas ...

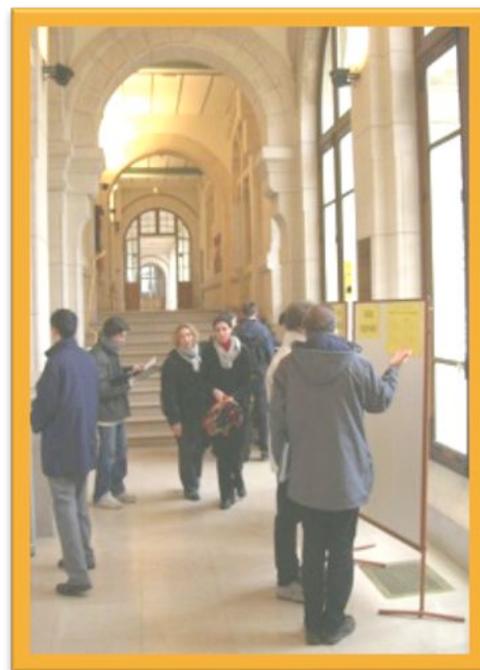
Tous les premiers samedis du mois, de 10H à 12H hors vacances scolaires

Réunions mensuelles PEEP LLG

Petit ou Grand Parloir

Ouvertes à tous.

- ✓ Samedi 7 novembre 2015
- ✓ Samedi 12 décembre 2015
- ✓ Samedi 9 janvier 2016
- ✓ Samedi 6 février 2016
- ✓ Samedi 12 mars 2016
- ✓ Samedi 2 avril 2016
- ✓ Samedi 4 juin 2016



Le calendrier scolaire

Rentrée scolaire des élèves: mardi 1er septembre 2015.

Vacances de la Toussaint : du samedi 17 octobre 2015 après les cours au lundi 2 novembre 2015 au matin.

Vacances de Noël : du samedi 19 décembre 2015 après les cours au lundi 4 janvier 2016 au matin.

Vacances d'hiver : du samedi 20 février 2016 après les cours au lundi 7 mars 2016 au matin.

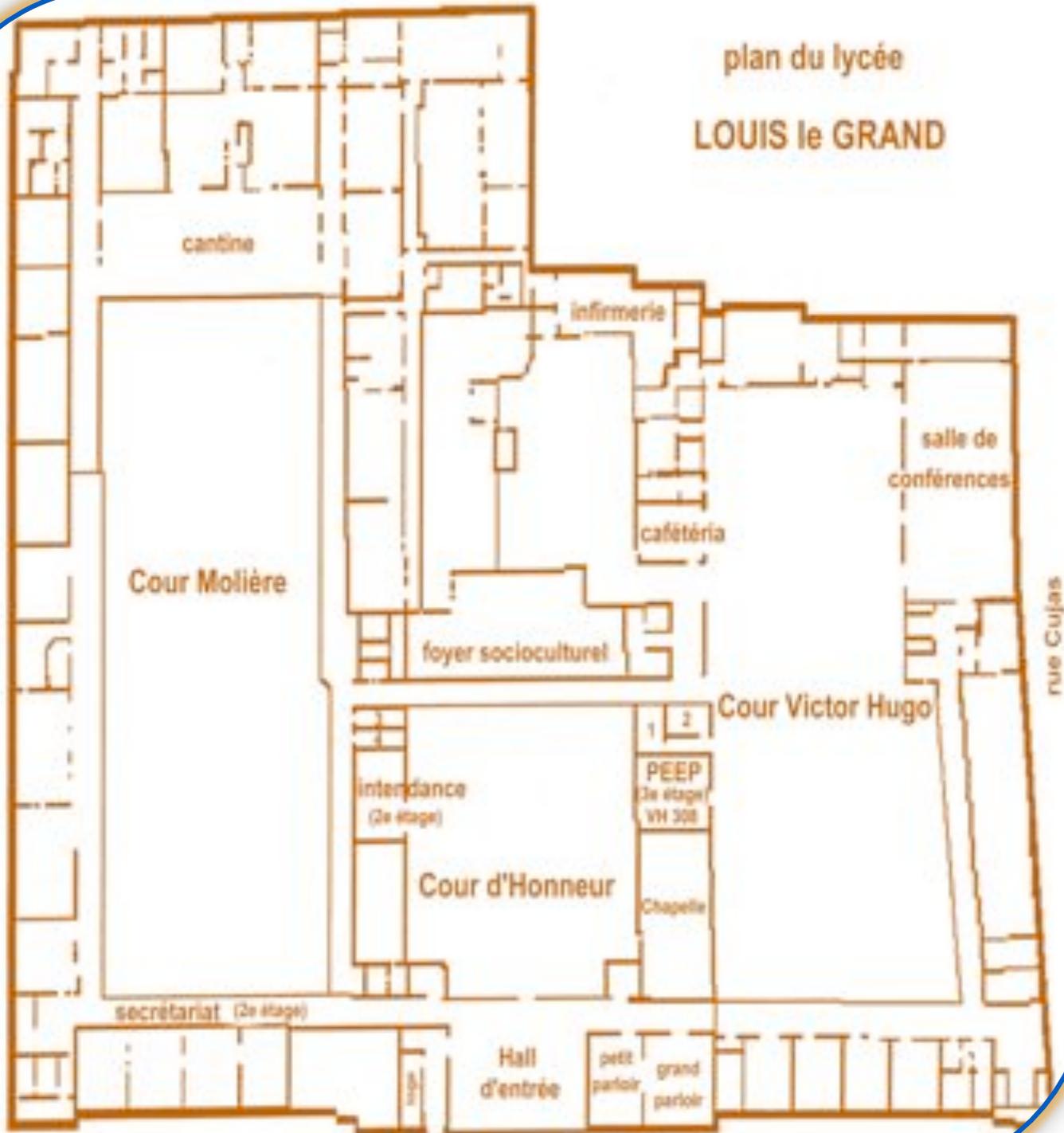
Vacances de Printemps : du samedi 16 avril 2016 après les cours au lundi 2 mai 2016 au matin.

Vacances d'été : mardi 5 juillet 2016 après les cours.

A noter: Pour la deuxième année de classes préparatoires, les vacances ne peuvent commencer que début août après les résultats des oraux et la pré-inscription dans les grandes écoles.

Nouveau : pour l'année scolaire 2015-2016, les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016.

plan du lycée
LOUIS le GRAND



123 rue Saint-Jacques

L'organisation administrative du lycée

123 rue Saint-Jacques 75005 PARIS
Tél. : 01 44 32 82 00 Fax : 01 44 32 82 33

Web : www.louislegrand.org
Adresses mail :
prénom.nom@louislegrand.eu

Le Proviseur

Jean BASTIANELLI

Monsieur Bastianelli a rejoint cette année le lycée Louis le Grand et remplace Monsieur Michel Bouchaud parti à la retraite cet été. Il dirige et coordonne toutes les équipes administratives et pédagogiques. Il préside le Conseil d'administration et la Commission permanente, veille au respect de la réglementation, assure les relations avec les autorités académiques régionales et ministérielles. Il représente également le lycée sur la scène internationale.

Les Proviseurs-Adjoints

Anne MARTIN, responsable des classes préparatoires,

Julie BOUVRY responsable du secondaire,
assistent le Proviseur pour diriger le lycée.

Le secrétariat du Proviseur et des Proviseurs-Adjoints

Il a en charge toutes les tâches administratives et donc aussi bien la gestion du courrier que les inscriptions des élèves au lycée et aux concours. Si vous avez des questions à poser, il saura vous aiguiller sur le bon interlocuteur.

Pendant l'année scolaire, le secrétariat est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et fermé au public l'après midi.

Les Conseillers Principaux d'Education (CPE)

Ils sont la première interface entre les professeurs, les élèves et leurs parents. Responsables de la discipline, du contrôle des absences et des retards des élèves, ils les conseillent aussi sur leur scolarité. Ils prennent contact avec les parents si besoin est et participent avec les professeurs au suivi de la classe.

Alain BERLAND :
1L, TL, TS, PCSI, PC*

BORIS BOULBEN :
ECS, HK, K, 2des, STI2D

Gérard COUILLEROT :
1ères, MPSI, MP*, PSI*

L'intendante

Anny MONTILLON a la charge de toute la gestion matérielle et comptable du lycée Louis le Grand. Elle traite les demandes d'aide pour les voyages scolaires, la restauration, les bourses ...

Les infirmiers

Martine LEGRAND et **Gilles CISSE** sont joignables au 01 44 32 82 23. Les infirmiers peuvent être consultés pour tout incident de santé aux heures d'ouverture de l'infirmerie. En cas d'absence, un protocole d'urgence est établi et affiché à la loge. Un élève se rendant à l'infirmerie pendant une heure de cours doit toujours être accompagné. Pour l'internat, une permanence est assurée jour et nuit.

Le Docteur LE VAN HA est le médecin de l'internat. Pour connaître ses heures de permanence, il faut appeler l'infirmerie au 01 44 32 82 23.

En cas d'absence des élèves : il faut contacter le CPE.

Si l'absence est d'une journée : téléphoner au CPE et confirmer par un courrier que l'élève remettra à l'accueil à son retour.

Si l'absence est de plusieurs jours, un certificat médical est nécessaire. En cas de retard : il faut demander un billet de retard au bureau du CPE avant de rentrer en classe. Les retards sont consignés sur le bulletin scolaire.

Les classes du secondaire

Vue d'ensemble des classes

L'effectif total dans les classes du secondaire est de 869 élèves à la rentrée 2015, se répartissant de la façon suivante :

- 262 élèves de secondes répartis sur 7 classes,
- 296 élèves de premières répartis sur 9 classes,
- 311 élèves de terminales sur 9 classes.

L'entrée en classe de seconde

Le nombre de classes

Le lycée ouvre ses portes chaque année à environ 270 nouveaux élèves (sur près de 2000 demandes) en classes de seconde répartis entre cinq classes généralistes, une classe européenne (anglais renforcé et une heure d'histoire-géographie ou de SVT en anglais) et deux demi-classes orientales (chinois plus 1 heure de mathématiques en chinois).

L'enseignement des langues

Les langues proposées au lycée Louis le Grand sont l'anglais, l'allemand, le chinois, l'espagnol, plus certaines langues inter-établissements (arabe, vietnamien, hébreu, chinois, russe).

L'enseignement des langues se fait par groupes de compétences conformément au cadre européen de référence pour les langues (CECRL), ce qui signifie que la notion de LV1/LV2 disparaît.

Au lycée Louis le Grand, une demi-heure est rajoutée à l'enseignement des langues, ce qui porte leur total à 6h. (3 heures pour chaque langue).

L'emploi du temps

En règle générale, le nombre total des heures d'enseignement dans une classe de seconde s'élève à 28h30, 10h30 sont assurées en effectif réduit dont 0h30 réservée pour l'Education civique, juridique et sociale.

Au Lycée Louis le Grand, l'horaire hebdomadaire des élèves varie entre 28h30 et 30h. Avec une option facultative en plus, il varie entre 31h30 et 33h.

Il est à noter que l'emploi du temps peut connaître quelques ajustements en début d'année, il faut donc attendre au minimum deux à trois semaines avant de fixer définitivement des activités extérieures.

L'équipe enseignante recommande d'éviter de surcharger l'emploi du temps des élèves déjà très fourni, avec de trop nombreuses options.

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé de deux heures par semaine est un temps d'enseignement intégré à l'emploi du temps des élèves et qui s'adresse à tous, sans exception. Comprenant des activités diversifiées définies en fonction des besoins des lycéens, il s'organise selon quatre axes principaux: soutien, approfondissement, méthodologie, aide à l'orientation. Cet enseignement peut s'effectuer en petits groupes.

Au lycée Louis le Grand, l'accompagnement s'étend sur 32 semaines et privilégie le français et les mathématiques.

Cet accompagnement est assuré par les professeurs, ainsi que par des intervenants extérieurs qui viennent également donner des conférences à l'ensemble des secondes (environ 4 fois par an).

Les enseignements d'exploration

Tous les établissements ne disposent pas de la même offre en termes d'enseignements d'exploration.

Ces enseignements ne sont pas notés et ne conditionnent ni l'accès à telle ou telle série de première ni le redoublement éventuel.

Au lycée Louis le Grand, ils sont tous obligatoires dans la configuration suivante :

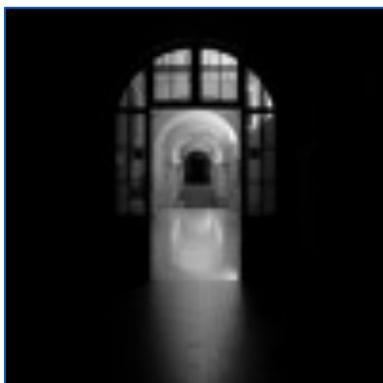
Le premier enseignement vise à développer la culture économique et sociale des élèves : il est intitulé « Initiation à l'économie » et regroupe les principes fondamentaux de l'économie et de la gestion et les sciences économiques et sociales.

Le second enseignement s'articule autour de deux thèmes, un par semestre :

- Littérature et société
- Sciences de l'ingénieur et Méthodes et pratiques scientifiques

L'objectif du lycée est d'affirmer le caractère généraliste de la formation qu'il dispense quelle que soit l'excellence bien connue de ses classes scientifiques.

A noter : ces matières ne sont aucunement déterminantes pour la poursuite des études.



Le passage en première

L'exigence des enseignements en classe de première

Après l'année de seconde pendant laquelle les lycéens ont choisi une orientation, la classe de première est une classe avec des exigences importantes dans les différents enseignements.

De nombreux élèves du lycée souhaitent entrer dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) à l'issue du baccalauréat et doivent constituer des dossiers de candidatures qui commencent avec la classe de première.

Les résultats obtenus en première sont examinés avec beaucoup d'attention par les commissions de professeurs chargées de sélectionner leurs élèves dans le cadre de la procédure d'admission en CPGE.

Par ailleurs, l'épreuve anticipée de français reste un critère important pour la commission de sélection des CPGE.

En résumé, les parents doivent suivre tout particulièrement la progression de leurs enfants pendant l'année de première et ne pas hésiter à rencontrer les professeurs si nécessaire : **ils peuvent toujours joindre la PEEP LLG pour obtenir un conseil.**

N'oubliez pas que d'autres parents ont probablement eu les mêmes interrogations que vous !

A NOTER

Ces dossiers de candidature sont composés des bulletins des 3 trimestres de l'année de première, des 2 premiers bulletins de la classe de terminale et des résultats de l'épreuve anticipée de français du baccalauréat

La section européenne et la section orientale

La section européenne en anglais est ouverte aux élèves désireux d'acquérir la langue et la culture anglaise à un très haut niveau.

Ils doivent passer un test de niveau de langue, pour accéder à cette classe. Les élèves bénéficient d'un enseignement renforcé en anglais (4 h) et d'une heure d'histoire-géographie ou de SVT en anglais.

La section orientale en chinois est ouverte aux élèves qui après deux années au moins d'enseignement de la langue chinoise au collège souhaitent renforcer cet enseignement. Les élèves bénéficient d'un enseignement de chinois (2 groupes de 2h à effectif réduit). Dans la perspective d'une future formation scientifique, une heure supplémentaire de Mathématiques est enseignée en chinois.

Les « Cordées de la Réussite »

Depuis la rentrée 2010, dans le cadre de l'ouverture sociale et de la mixité, le lycée Louis le Grand accueille en seconde environ 10 à 15 élèves issus de collèges partenaires.

Ces élèves ont été sélectionnés pour leurs capacités scolaires et leur potentiel. Ils bénéficient d'heures de soutien individuel personnalisées, financées par l'association « Cordées de la Réussite ».

Ces heures de soutien peuvent au cas par cas être également disponibles pour des élèves en difficulté ne faisant pas partie des effectifs « Cordées de la Réussite ».

Le choix de la section pour la Première et la Terminale

En fin de seconde, les élèves doivent choisir entre les sections L, S ou ES pour la Première et la Terminale. Au lycée Louis le Grand, seules les sections L et S sont proposées. Les élèves qui choisiraient la section ES doivent en informer l'administration pour être orientés vers un autre établissement.

Le choix des options pour la Première S : « sciences de l'ingénieur (SI) » ou « Science de la Vie & de la Terre (SVT) »

Lors du passage en première S, on choisit l'option SI ou l'option SVT. Ce choix est définitif jusqu'au bac.

Les deux voies présentent des enseignements, des programmes et des épreuves au bac S identiques dans toutes les matières, sauf celle de l'option (SI ou SVT).

Le choix de la filière SI implique l'arrêt complet des cours de SVT. L'enseignement des Sciences de l'Ingénieur se compose, pour une bonne part, de travaux pratiques. Le nombre d'heures de cours par semaine est comparable dans les deux options : 4 pour SI, 3 en SVT.

Le choix SI est bien adapté, mais non obligatoire, si votre enfant souhaite faire une classe préparatoire scientifique MPSI ou PCSI après le bac.

La filière SVT est mieux adaptée pour s'engager vers les filières de santé (médecine ou pharmacie) ou les classes préparatoires biologiques BCPST (prépa "agro-véto").

Les voyages scolaires

Il est relativement fréquent que des voyages scolaires soient proposés aux élèves. Ces voyages sont organisés par les professeurs mais doivent être approuvés par le conseil d'administration du lycée. La prestation d'accompagnement des professeurs est bénévole et l'organisation d'un voyage scolaire n'est donc ni obligatoire ni systématique.

Le budget des voyages scolaires se situe en général entre 300 et 600 euros. En cas de difficultés financières, le lycée peut puiser dans la caisse de solidarité constituée par les parents. Adressez-vous directement aux CPE ou à l'intendance qui saura vous aider en toute discrétion. La PEEP peut également vous conseiller.

Les échanges scolaires

Des échanges scolaires sont organisés par le lycée avec des établissements chinois (Pékin et Taïwan) et américains (Chicago, New York, Santiago du Chili). L'échange se déroule en deux temps : les élèves étrangers sont accueillis en France et hébergés dans les familles des élèves français qui vont eux-mêmes passer entre deux et quatre semaines sur place.

La sélection des élèves se fait sur dossier et présentation d'une lettre de motivation. Les échanges se font la plupart du temps pendant la période scolaire, ce qui signifie que les élèves choisis devront bénéficier d'un excellent dossier scolaire pour être retenus.

L'hébergement des élèves est assuré par les familles d'accueil mais les frais de voyage et d'argent de poche sont à financer par les parents.



La première Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STIDD)

Cette classe est ouverte depuis la rentrée 2011 au Lycée Louis le Grand. Comme dans les séries générales, des enseignements de mathématiques et de physique-chimie ont pour but de donner une culture générale aux élèves pour mieux comprendre le monde moderne.

La Série STIDD mise en place au Lycée Louis le Grand est spécialisée en enseignement système d'information numérique.

Les épreuves anticipées de français du baccalauréat

Les épreuves anticipées de français permettent de vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité mais portent sur le contenu du programme de la classe de première.

- ▶ **Épreuve écrite** : durée 4 heures, coefficient 3 en série L, 2 en série S et en STIDD. Les sujets prennent appui sur un ensemble de textes distribués au candidat qui peut choisir entre la dissertation, le commentaire composé ou le sujet d'invention.
- ▶ **Épreuve orale** : durée : 20 minutes, préparation : 30 minutes, coefficient : 2 (L et S) et 1 en STIDD. L'examen oral a pour but d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances. Il doit lui permettre de manifester ses compétences de lecture, d'exprimer une sensibilité et une culture personnelle et de manifester sa maîtrise de l'expression orale ainsi que son aptitude à dialoguer avec l'examineur. A la demande des parents, tous les élèves auront au moins un entraînement à l'oral dans les conditions de l'examen.

Les autres épreuves anticipées pour la filière L

Les élèves de 1^{ère} L passent tous une épreuve d'enseignement scientifique (SVT, Physique Chimie) et de mathématiques-informatique, avec un coefficient 2 pour chaque épreuve. De plus les élèves ayant choisi la filière L, option mathématiques, passent une épreuve d'option mathématiques à coefficient 2.

Le choix d'une spécialité pour la Terminale

En fin de première votre enfant choisit une spécialité :

- **En série L**, un enseignement de spécialité "droit et grands enjeux du monde contemporain" (coefficient 4). Les spécialisations en art (coefficient 6) en mathématiques (coefficient 4), langues anciennes (coefficient 4), langue vivante 3 (ou langue renforcée) (coefficient 4) sont aussi proposées.

- **En Terminale S**, il faut choisir entre un enseignement de spécialité « d'informatique et sciences du numérique », de physique-chimie, de mathématiques ou de sciences de la vie et de la Terre. La spécialité a un coefficient 2 pour le Baccalauréat.

La classe de Terminale

Bac, fac et prépas

Si le bac est une formalité pour la majorité des élèves du lycée, l'orientation est une affaire plus délicate.

Quasiment tous les élèves de Terminale de Louis le Grand choisissent de faire des études supérieures qui nécessitent une inscription selon la procédure d'inscription informatique dès le mois de janvier. La PEEP-LLG organise une réunion d'information sur la procédure d'inscription Post-Bac, avec dossier explicatif en temps et en heure.

Toute l'année, **la PEEP LLG est à l'écoute des familles** pour toute question concernant les orientations et les procédures de l'APB (Admission Post Bac).

Le choix des filières

Votre enfant sera aidé dans ses choix de filières (par exemple MPSI ou PCSI, hypokhâgne ou ECS, médecine ou IEP...) par ses professeurs ainsi que par ses camarades et par vous-mêmes. De plus, la PEEPLLG, organise depuis plus de 30 ans **la Journée des Carrières : grand forum des études supérieures le mercredi 2 décembre 2015 de 13h30 à 18h.**

Cela vous donnera, ainsi qu'à votre enfant, l'occasion de rencontrer et de dialoguer avec des responsables de près de 80 grandes écoles, universités ou instituts ainsi que des anciens de LLG qui ont intégré ces écoles. Vous pourrez ainsi vous renseigner sur les filières de préparation adéquates et leurs débouchés.

Par ailleurs, les lycées parisiens organisent, entre la mi-janvier et le début mars, des journées « **Portes Ouvertes** » pour les classes préparatoires : nous vous fournirons, dès qu'il sera connu, le calendrier de ces journées.

L'importance des bulletins

Vous constaterez que tout va aller très vite dès le 1^{er} trimestre. Si les bulletins de la classe de 1^{ère} sont importants pour le dossier d'admission en classes prépas, ceux des deux premiers trimestres de Terminale sont essentiels car ils traduisent l'évolution du niveau de votre enfant par rapport à l'année précédente et servent à l'équipe pédagogique pour fonder l'appréciation qu'elle aura de votre enfant. Cette appréciation sera reprise dans le dossier transmis aux différents établissements pressentis.

Et maintenant, à votre enfant de jouer : **nous lui souhaitons une excellente Terminale et restons à votre disposition pour vous donner tous les conseils dont vous auriez éventuellement besoin et surtout pour dialoguer avec vous.**

Le livret scolaire pour l'examen du baccalauréat général

Le livret scolaire constitue un outil d'aide à la décision pour le jury du baccalauréat (progrès, acquis, qualités, capacités, niveau de connaissances, degré de maîtrise des compétences, sans éluder les faiblesses). Il conjugue note chiffrée et approche qualitative des résultats de l'élève.

Résultats au baccalauréat pour la session 2015

Série	Candidats	Réussite		dont Mentions							
				AB		B		TB		Total	
L	25	25	100%	4	16%	4	16%	17	68%	25	100%
S	237	237	100%	30	13%	68	29%	132	56%	230	97%
dont											
SVT	183	183	100%	22	12%	58	32%	98	54%	178	97%
SI	54	54	100%	8	15%	10	19%	34	63%	52	96%
STI2D	19	17	89%	4	24%	3	18%	2	12%	9	53%

Données communiquées par le lycée



Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)

Organisation et effectifs à la rentrée 2015

Le lycée compte 933 élèves en CPGE, 431 en 1^{ère} année et 502 en 2^{ème} année. Environ 30% des élèves de Terminale de Louis le Grand poursuivent en CPGE à Louis Le Grand.

Conseils généraux

Dès que votre enfant entre en classe préparatoire, même s'il n'est pas encore majeur, il a le statut d'étudiant. A lui de se faire expliquer les procédures administratives, de se tenir informé des formalités, de solliciter un rendez-vous avec ses enseignants, etc.

L'entrée en classe préparatoire à Louis le Grand

L'entrée en classe préparatoire s'inscrit dans un parcours encadré, simplifié et efficace vers la vie professionnelle. Grâce à des conditions de travail privilégiées et une ambiance faite d'émulation et de solidarité, le lycée Louis le Grand est connu pour ses excellents résultats. Le rythme de travail est rapide, exigeant et rigoureux. Une moyenne de 30 à 35 heures de cours au lycée sera à compléter par autant d'heures de travail personnel !

SECURITE SOCIALE

Au mois de septembre, les élèves doivent s'inscrire au lycée ou par internet auprès d'un des deux organismes de sécurité sociale étudiante et apporter copie de l'inscription au lycée.

Les notes

D'emblée, elles seront plus basses que celles de terminale. Par une notation approchant celle des concours, les enseignants souhaitent dès la rentrée, permettre à chacun de s'évaluer par rapport à ses propres objectifs, évaluer le chemin à parcourir pour arriver à ses finalités, afin de se trouver parfaitement préparé en fin de 2^{ème} année aux exigences des écoles auxquelles il prétend.

CPGE et Universités

Des conventions sont actuellement signées entre le lycée Louis le Grand et les universités : elles permettent de faciliter les parcours universitaires pour les élèves de CPGE.

Les conventions déjà signées concernent, pour cette rentrée 2015 :

- Paris 1,
- Paris 3,
- Paris 4,
- Paris 5 partiellement,
- Paris 6,

- Paris Sciences et Lettres,
- Paris Dauphine.

D'autres conventions sont à l'étude avec Paris 10 et Paris Orsay.

Dans le cadre de leur convention, les universités partenaires proposent des parcours dans lesquels les élèves de CPGE peuvent s'inscrire. Cette inscription permettra à l'élève, en fin d'année, après validation de ses ECTS par le conseil de classe de Louis le Grand, de valider auprès de l'université son année scolaire et de s'inscrire dans le niveau supérieur dans l'université concernée.

Convention spécifique de partenariat Paris I Panthéon-Sorbonne/Louis le Grand

Le lycée Louis le Grand a conclu une convention avec Paris I Panthéon Sorbonne qui permet aux élèves de CPGE qui suivent une formation spécifique à l'université de valider des années de L1 et L2 en droit.

Le principe est le suivant : les élèves doivent suivre des conférences à Panthéon Sorbonne dans le courant de l'année scolaire et un certain nombre d'heures de cours pendant le mois de juillet. En septembre, un examen sanctionne l'obtention du diplôme.

Cette formation est ouverte aux prépas littéraires, ECS et scientifiques.



Les classes préparatoires scientifiques

La première année de CPGE scientifique

Les 6 classes de 46 élèves en moyenne se répartissent dans 2 filières :

4 classes de Mathématiques Physique Sciences de l'Ingénieur MPSI, à prédominance Mathématiques (12H).

En fin de premier trimestre, 2 options sont proposées :

- ▶ Informatique, nécessitant un haut niveau d'abstraction,
- ▶ Sciences de l'Ingénieur (SI), permettant d'accéder en deuxième année, à la filière PSI.

2 classes de Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur PCSI, plus orientées vers la Physique-Chimie.

En fin de premier trimestre 2 options sont proposées :

- ▶ Chimie, nécessaire pour aller en 2^e année en Physique-Chimie (PC),
- ▶ Sciences de l'Ingénieur (SI), nécessaire pour accéder en deuxième année, à la filière PSI.

A NOTER

De MPSI et de PCSI, on peut aller en PSI, mais on ne peut pas aller de MPSI en PC, ni de PCSI en MP. Pour intégrer PSI, il est préférable de venir de MPSI.

La deuxième année de CPGE scientifique

Il y a 3 filières réparties sur 9 classes, dont les effectifs sont légèrement moins élevés qu'en 1^{ère} année

- ▶ 4 classes MP* (Maths-Physique), 1 classe de MP,
- ▶ 3 classes de PC* (Physique-Chimie),
- ▶ 1 classe de PSI* (Physique et Sciences de l'ingénieur).

Les classes étoilées (*) préparent plus particulièrement aux concours de l'ENS et de Polytechnique. Leurs programmes sont les mêmes que ceux des classes non étoilées, mais l'étude y est plus approfondie.

L'enseignement compte en moyenne 32h de cours par semaine, auxquelles viennent s'ajouter les khôlles (interrogations orales) et les DS (Devoirs Surveillés).

Les conseils de classe reposent sur un calendrier semestriel et ont lieu en janvier et en juin. Les bulletins sont remis aux étudiants.

Les Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés : TIPE

Ils ont pour objectif d'initier les étudiants à la préparation d'exposés, à la recherche et à l'exploitation de documents afin de leur permettre de renforcer l'acquisition des méthodes de travail en équipe.

Le parcours en classes préparatoires scientifiques : conseil de classe de fin de 1^{ère} année

Le conseil de classe décide du passage en deuxième année. La 1^{ère} année ne se redouble pas sauf cas exceptionnel (raison de santé par exemple). Cependant le passage en deuxième année peut être assorti de réserves : classe non étoilée, classe à faible effectif, autres ...

Quelques rares changements d'orientation sont possibles. Ils nécessitent l'accord du conseil de classe. Par exemple : il est possible d'aller de MPSI en ECS (prépa commerciale), mais on entre alors en 1^{ère} année dans la nouvelle filière.

Les étudiants de première année de CPGE qui ne sont pas assurés de rester en deuxième année dans le même établissement, doivent avoir préparé, avant le dernier Conseil de classe et sans préjuger de la décision qui y sera prise, un dossier d'inscription pour un ou plusieurs autres lycées (6 au maximum), en ordonnant leurs choix. Suite à la décision du conseil de classe, si l'élève n'est pas repris dans l'établissement, il recevra un avis sur son meilleur choix, à charge pour le Proviseur de l'aider et de soutenir sa démarche jusqu'à ce qu'elle aboutisse.

Le parcours en classes préparatoires scientifiques : conseil de fin de 2^e année :

Si l'étudiant n'est pas admis aux concours qu'il ambitionnait, il peut demander l'autorisation de faire une année supplémentaire, appelée 5/2.

L'autorisation du Conseil de classe est alors nécessaire et n'implique pas forcément l'acceptation en 5/2 à LLG.

Les concours à l'issue des prépas

Les inscriptions aux concours se font par l'intermédiaire d'un site unique : **www.scei-concours.org**

Les concours commencent généralement dès avril et peuvent finir fin juillet. Plusieurs écoles se sont regroupées pour offrir une épreuve écrite unique aux candidats.

A savoir :

- ▶ ENS,
- ▶ Polytechnique/Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle,
- ▶ Centrale-Supélec (toutes les écoles centrales, Paris inclus),
- ▶ Banque Mines-Ponts (groupe de l'Ecole des Mines et de l'Ecole des Ponts et Chaussées),
- ▶ Banque e3a (ENSAM, ESTP, Euclide, Archimède),
- ▶ Concours commun Polytechnique.

A NOTER

En MP et PC, plus du 1/3 des élèves de 2^e année qui présentent les concours, intègrent les écoles de premier rang

:

ENS Ulm, Polytechnique, Centrale Paris, Mines, Ponts, Télécom...

En PSI, ce sont plus des 2/3 de l'effectif ! Rappel : cette filière PSI ne permet de présenter ni l'ENS Ulm, ni l'ENS Lyon.

Le palmarès des concours scientifiques session 2015

Filières MP PC PSI		Total	MP*	MP	PC*	PSI*
Candidats		337	146	30	124	37
X		82	45		30	7
ENS	Ulm	20	13		7	
	Lyon	8	5	1	2	
	Cachan Rennes	7	4		2	1
Centrale Paris		50	21	3	19	7
Mines Paris		13	6	1	2	4
Ponts-Supaero-CentraleL-TelecomP		65	15	7	27	16
Ensta-Supelec-ESPCI						
Centrales-Supoptique-ENAC		38	15	15	8	
ENSIMAG-ESTP-ENSAM-Telecoms						
Autres		13	1	5	7	
5 / 2		50	20	6	22	2

(Chiffres communiqués par l'Administration du lycée



Les classes préparatoires littéraires

Au lycée Louis le Grand, il y a uniquement des Khâgnes A/L, dites Khâgnes classiques, pour 4 classes (2 classes d'Hypokhâgne et 2 classes de Khâgne) qui préparent au concours de l'ENS Paris (rue d'Ulm).

Il est possible également de s'inscrire au concours de LSH (Lettres et Sciences Humaines) de l'ENS Lyon, mais dans ce cas, le lycée Louis le Grand ne dispense pas de préparation spécifique.

A NOTER

La filière HK/BL associant mathématiques et lettres, choisie principalement par les élèves venant de terminale S, n'existe pas à LLG.

Il y a 3 possibilités. Une langue ancienne au moins est obligatoire.

- 1 langue vivante et latin et grec
- 2 langues vivantes et latin
- 2 langues vivantes et grec

En hypokhâgne comme en khâgne, en plus des heures de cours, il y a un nombre important d'heures de khôlles (interrogations orales) et 2 concours blancs dans l'année

Première année Hypokhâgne :

Les élèves sont issus de différentes sections du secondaire, L, S et parfois des classes européennes. La première année s'applique à l'acquisition des connaissances et des méthodes de travail.

L'enseignement se partage entre :

- ▶ un tronc commun d'enseignements obligatoires qui inclut français, philosophie, histoire, géographie, langues vivantes et anciennes
- ▶ une partie d'enseignements complémentaires proposant latin, grec, langue vivante, géographie.

Le passage en khâgne

Il est lié aux décisions du conseil de classe. Tous les étudiants d'hypokhâgne qui ne sont pas assurés de rester en deuxième année dans le même établissement doivent avoir préparé, avant le dernier Conseil de classe et sans préjuger de la décision qui y sera prise, un dossier d'inscription pour un ou plusieurs autres lycées.

Suite à la décision du Conseil de classe, si l'élève n'est pas repris dans l'établissement, il recevra un avis sur ses choix. Un rendez-vous avec les enseignants est par ailleurs vivement recommandé.

Deuxième année KH

Il faut suivre en enseignement principal : philosophie, français, histoire contemporaine, langue ancienne, langue vivante, auxquelles viennent s'ajouter les options.

La Banque d'Épreuves Littéraires

La banque d'épreuves littéraires (BEL) permet à des candidats issus de khâgne d'intégrer des écoles ou formations variées. Les candidats, en fonction de leurs résultats aux épreuves écrites de l'ENS et aux autres éventuelles épreuves des écoles partenaires, ont la possibilité de se présenter aux épreuves d'admission d'autres concours et formations auxquels ils se seront préalablement inscrits.

Afin de bénéficier du dispositif de la BEL, les candidats doivent s'inscrire aux concours d'entrée dans les ENS (via le serveur de la BCE : Banque Commune d'épreuves) et en passer les épreuves écrites.

Les résultats des écrits des ENS sont transférés ensuite aux écoles partenaires de la BEL qui déterminent l'admissibilité dans leur propre voie de recrutement. Ainsi, les candidats peuvent avoir à passer des épreuves supplémentaires.

L'admission est ensuite décidée par les différentes écoles et formations, chacune organisant les épreuves selon ses propres procédures.

Pour la session 2015, les concours proposés étaient les suivants :

- CELSA (université Paris-Sorbonne) ;
- Concours BCE (20 écoles de management, dont le 5 principales et 6 écoles rattachées) ;
- Concours Ecricome prépa littéraire (3 écoles de management) ;
- École nationale des Chartes ;
- École supérieure d'interprètes et de traducteurs ;
- Instituts d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence, de Lille et de Lyon ;
- ISIT (Institut de management et de communication interculturels) ;
- Institut supérieur du management public et politique (ISMaPP) ;
- Université Paris-Dauphine.

Le palmarès des concours littéraires session 2015

(Chiffes communiqués par le lycée)

Filière littéraire AL	
Candidats	99
ENS Ulm	11
ENS Lyon	
ENS Cachan	1
HEC	3
ESSEC	1
ESCP	3
Autre BCE	1
Sciences Po	8

Les classes préparatoires aux écoles de commerce

Il existe 2 classes de préparation aux écoles de commerce, voie scientifique d'environ 48 élèves chacune : une classe de première année : HEC 1 et une classe de deuxième année : HEC 2

Elles préparent aux concours d'entrée des grandes écoles commerciales.

À Louis le Grand, l'unique classe ECS prépare en priorité :

- ▶ aux 3 grandes écoles parisiennes (HEC, ESSEC, ESCP-EAP),
- ▶ aux 3 grandes écoles provinciales : EM Lyon, EDHEC, AUDENCIA,
- ▶ aux Ecoles Supérieures de commerce ESC et au concours ECRICOME.

La filière ECS s'adresse à des élèves très bons en mathématiques et performants dans les matières littéraires, français, philosophie, langues, histoire-géographie.

Des qualités d'expression française, la maîtrise de deux langues vivantes et une bonne culture générale sont nécessaires.

L'enseignement comporte 30 heures de cours par semaine pour 6 matières, à savoir :

- ▶ mathématiques-informatique, histoire et géographie économiques, français et philosophie,
- ▶ 2 langues vivantes, au choix :
 - LV1 : allemand ou anglais,
 - LV2 : allemand, anglais ou espagnol,
- ▶ éducation physique et sportive,
- ▶ initiation à l'économie.

A cela s'ajoute un travail personnel d'une trentaine heures ! En effet, il faut préparer trois khôlles tournantes (interrogations orales) et un à deux devoirs à la maison par semaine, deux

concours blancs, un samedi d'entraînement aux entretiens avec des jurys de professionnels et un week-end à la campagne avec des conférences sur les métiers, khôlles, entretiens et face-à-face animés par des enseignants et des anciens élèves.

Le palmarès des concours ECS session 2015

Filière économique et commerciale ECS	
Candidats	40
HEC	19
ESSEC	6
ESCP/EAP	8
EM Lyon	1

(Chiffres communiqués par le lycée)

La vie à l'internat de Louis le Grand

Périodes d'ouverture

L'internat est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pendant l'année scolaire, mais il ferme normalement pour toutes les vacances scolaires. La demande récurrente de la PEEP LLG pour une ouverture exceptionnelle pendant les concours qui commencent lors des vacances de Pâques est en général suivie d'effet.

Pour les internes en deuxième année, l'internat fermera ses portes début juillet. Pour ceux qui seront encore à Paris pour passer les concours, faites nous savoir au plus tôt si vous avez besoin d'être relogé au mois de juillet. La PEEP peut vous aider à trouver une chambre pour cette période-là.

Repas

La cantine sert un petit déjeuner de 7h00 à 8h00, le déjeuner de 11h30 à 13h30 et le dîner de 18h30 à 19h30.

La cantine est fermée du samedi soir au dimanche soir compris. Les internes qui restent sur place peuvent alors, soit se faire un peu de cuisine dans les offices prévus pour cela à chaque étage, soit aller dans les restaurants universitaires www.crous-paris.fr (Prix du repas 3,20€).

- Restaurant Universitaire Bullier, 39, avenue Georges-Bernanos, M° Port-Royal, du lundi au samedi inclus 11h30-14h et 18h15-20h, ouvert toute l'année, vacances scolaires comprises.

- Restaurant Universitaire Censier, 31, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, M° Censier Daubenton, du lundi au vendredi inclus, 11h30-14h

- Restaurant Universitaire Châtelet, 10, rue Jean-Calvin, M° Censier Daubenton du lundi au vendredi inclus, 11h30-14h

A NOTER

Pour les élèves en 5/2 ou ceux qui cubent, vous n'aurez a priori pas de chambre à l'internat de Louis le Grand. Sachez que tout boursier peut s'adresser au CROUS pour une chambre dans un foyer à proximité. La PEEP peut vous aider à trouver un logement, elle a une grande connaissance des lieux et peut vous mettre en relation avec des propriétaires.

- Restaurant Universitaire Mabillon 3 rue Mabillon, M° Mabillon, du lundi au vendredi de 11h30-14h00 et 18h00-20h00
- Restaurant Universitaire Mazet, 5-5bis rue Mazet, M° Odéon, du lundi au vendredi de 11h30-14h + Brunch le dimanche 10h30-15h.

- Cafétéria Panthéon, 12, Place du Panthéon M° Luxembourg, 8 à 18 H.

- Cafétéria Henri Poincaré, 11, rue P. et M. Curie M° Luxembourg , 8 à 16 H30.

- Soit, goûter les petits restaurants du quartier latin ...

Organisation pratique

Le silence est de rigueur à partir de 22h, cependant l'isolation phonique est quasi inexistante entre les chambres, et les bouchons d'oreilles peuvent être utiles si les voisins ronflent ...

Le ménage est assuré deux fois par semaine dans les chambres (penser à tout mettre en hauteur pour faciliter le passage du balai) et tous les jours dans les sanitaires.

Le lycée lave les draps toutes les 3 semaines, et il est aussi possible de donner du linge à laver (sauf textiles délicats).

En complément, voici trois adresses proches de LLG :

- laverie : 216 rue St Jacques - ouvert 7j/7, 7h-22h
- laverie : 24 rue Monsieur Le Prince - ouvert 7j/7, 7h-21h30
- pressing : 223 rue St Jacques

Voici également quelques adresses à proximité du lycée pour vos photocopies, impressions, travaux d'ordi, reliures, etc. :

- COREP 11 rue Victor Cousin, Paris 5e - 9h-19h du lundi au vendredi.

Internet

Enfin, même si le réseau Wifi du lycée couvre théoriquement tous les bâtiments, l'accès à internet manque de rapidité et fait partie des points que la PEEP LLG veut faire améliorer. L'accès filaire à internet est prévu dans toutes les chambres.

A noter que le respect de la charte internet du lycée est bien évidemment obligatoire.

Une adresse utile

Relais Etudiants Lycéens (REL)

68 rue des Grands-Moulins 75013 PARIS | Tél. : 01 45 83 89 15

Très adapté à la résolution des problèmes liés à la scolarité (stress, perte d'intérêt, remise en cause de l'orientation...)

Ceci n'est en aucun cas une liste exhaustive ou un choix de notre part mais une liste de sites pertinents et d'associations les plus reconnues.



La vie au lycée Louis le Grand

La restauration

La PEEP LLG porte une attention particulière à la restauration des élèves du lycée.

Les élèves qui souhaitent déjeuner au lycée ont deux possibilités : la cantine (cour Molière) et la cafétéria (cour Victor Hugo).

La cantine

L'élève pourra déjeuner à la cantine dès le premier jour. A la rentrée, un document permet de choisir le nombre de jours de cantine par semaine, pour l'année scolaire. Il faudra le retourner à l'Intendant du lycée accompagné du règlement trimestriel. Le choix est donc valable pour l'année entière, des modifications sont toutefois acceptées jusqu'à l'établissement de l'emploi du temps définitif (communiqué vers la fin du mois de septembre).

Les élèves qui ne sont pas inscrits à la cantine peuvent néanmoins y déjeuner occasionnellement : des tickets individuels sont vendus par 20 auprès de l'intendance (à titre indicatif, le prix était de 4,05 € le repas en 2014-2015).

L'accueil se fait en libre-service de 11H30 à 13H30 pour le déjeuner et de 18H30 à 19H30 pour le dîner du soir qui est réservé aux internes et aux internes « externés » (repas sans logement) des CPGE.

La cafétéria

Elle est ouverte en général du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi jusqu'à 14h00, et propose aux élèves paninis, sandwichs, pâtes, pizzas, salades, fruits, un grand choix de desserts, de confiseries et de boissons chaudes et froides à des prix raisonnables.

Le temps libre

Les sorties sont libres, les élèves étant considérés comme des personnes responsables.

Sorties hebdomadaires dans les salles de concerts, musées, théâtre, ciné club et autres cinémas dont le quartier du lycée est richement doté, sans compter les fameuses « nuits de Louis le Grand » organisées par les prépas ECS, complètent l'ordinaire d'une vie culturelle, heureuse et bien remplie.

La Maison des Lycéens

La Maison des Lycéens (MDL) est une association gérée directement et entièrement par les élèves et qui participe au développement de la vie sociale et culturelle de l'établissement.

Les délégués du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) travaillent avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Elle propose notamment les activités suivantes.

- La musique : chorale et orchestre

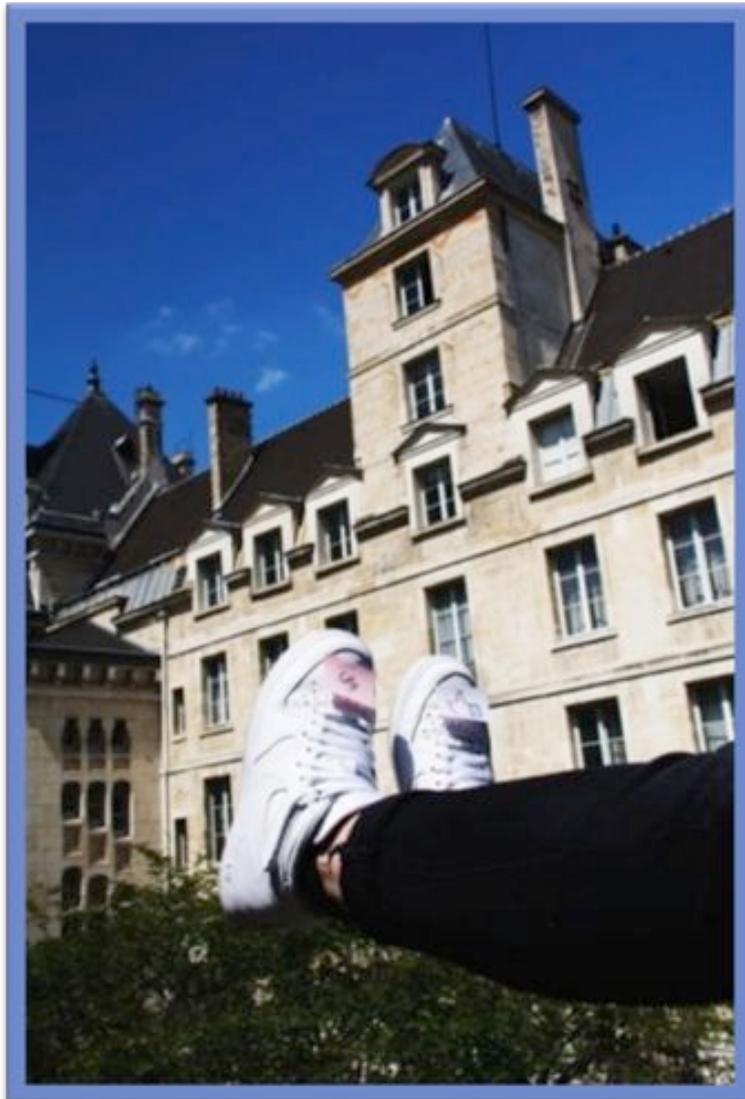
La chorale accueille aussi bien les débutants que les chanteurs confirmés. Pour l'orchestre, un bon niveau est demandé. La passion enthousiaste des animateurs et un travail musical régulier se traduisent par le traditionnel concert des élèves en avril dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, dans une ambiance festive et musicale de très bonne tenue.

Les musiciens disposent à Louis le Grand d'instruments de grande qualité : 3 pianos acoustiques, un piano électrique, une batterie, des cymbales, une contrebasse, l'orgue de la chapelle et un clavecin.

- Le théâtre

Tout élève peut proposer un projet s'il est bien réfléchi ; il aura alors toutes les chances de le monter et de le présenter à un public exigeant mais enthousiaste d'élèves et de parents. En 2014-2015, l'activité théâtrale a été particulièrement à l'honneur.

- ▶ Les Clubs Internet, Photo, Piano, B-D, Vidéo, Jazz, Echecs et Arts plastiques
- ▶ La vidéothèque (1 film en VO par semaine)
- ▶ Un billard et un baby-foot au foyer même
- ▶ Une salle TV réservée aux prépas
- ▶ Des expositions, des conférences, des concerts et fêtes.



Les concours scientifiques et techniques

Si vos enfants sont passionnés de mathématiques, de nombreuses activités leur sont ouvertes pour découvrir cette science sous un angle complémentaire de ce qui est fait au lycée et qui sont une excellente occasion de retrouver d'autres passionnés, dans une ambiance très conviviale.

Les élèves de Louis le Grand qui y participent sont nombreux et obtiennent régulièrement d'excellents résultats.

L'Association Sportive du lycée

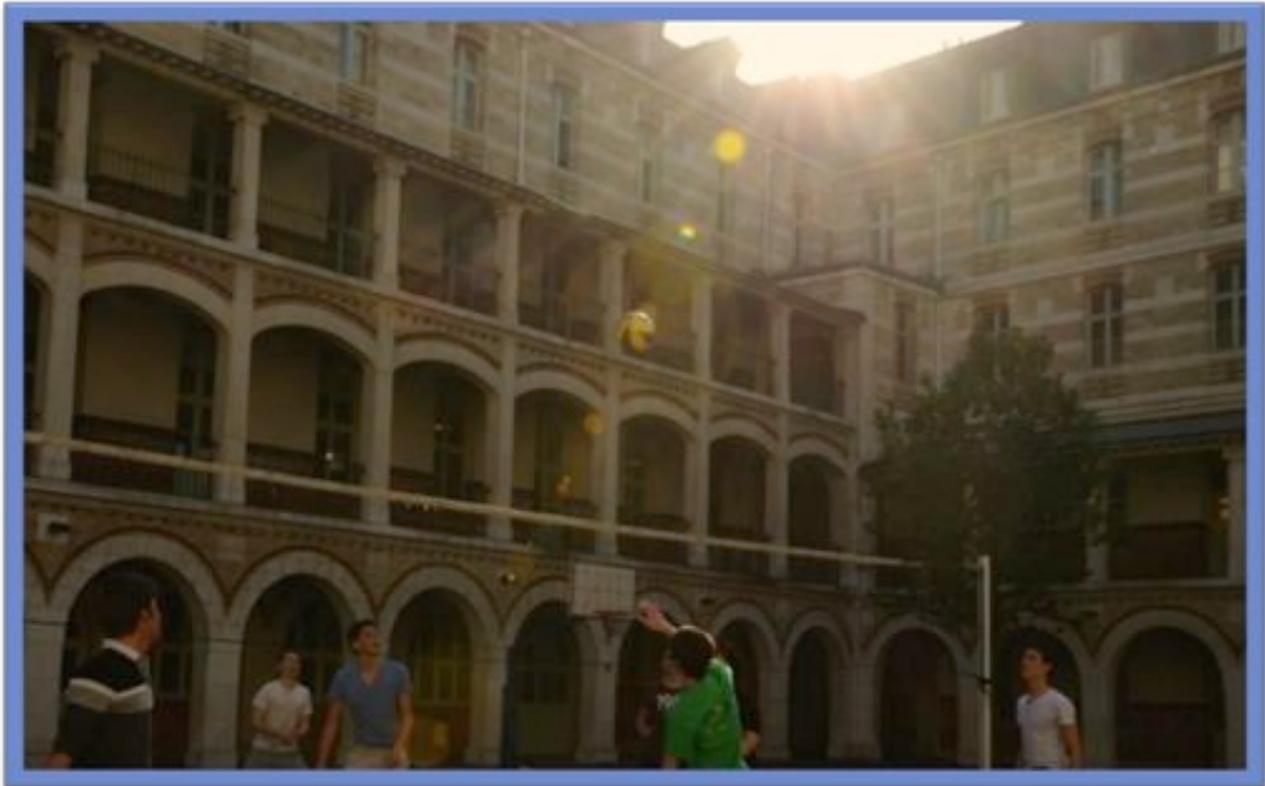
L'Association Sportive a pour objet de favoriser la vie sportive du lycée et de le représenter dans les différentes compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

- Objectifs :

- ▶ Proposer aux élèves inscrits une pratique régulière et suivie dans une ou plusieurs activités.
- ▶ Participer aux compétitions inter-lycées du mercredi après-midi.
- ▶ Utiliser le sport et notamment la compétition comme moyen d'éducation, en favorisant la socialisation et le développement des responsabilités : éthique sportive, notions d'effort, d'aide, de coopération, de respect des autres et du matériel, gestion et organisation des entraînements et des rencontres...
- ▶ Développer le plaisir de la pratique sportive et de la vie en équipe.

- Inscriptions :

L'adhésion se fait sur la base du volontariat. Un certificat médical, deux photos et une fiche d'inscription dûment remplie sont nécessaires pour l'adhésion. Le prix de l'adhésion est de 30€ pour les inscriptions en septembre 2015 (des suppléments peuvent être demandés pour certaines activités).



- **Entraînements :**

Les entraînements ont lieu dans les deux gymnases et dans les cours Victor Hugo et Molière du lycée.

- **Information des élèves :**

Les informations sur les inscriptions, les lieux et les horaires des activités proposées, le déroulement des compétitions, les résultats et les sorties sont rassemblées sur un panneau situé dans le hall d'entrée du lycée et sur les deux panneaux réservés à l'association sportive et situés cour Victor Hugo à côté de l'escalier H et à l'entrée du gymnase côté cour d'honneur.

Les infrastructures sportives à proximité

- **Où nager à proximité ?**

Piscine Suzanne Berlioux 50m (Forum des Halles) Métro Châtelet
tél 01 42 36 98 44, ouvert en moyenne de 11h à 21h

Piscine St Merri 25 m 8 rue du Renard Métro Hôtel de Ville tél 01
42 72 29 45

Piscine Jean Taris, 16 rue Thouin M° Cardinal Lemoine tél 01 55 42 81 90

Piscine de Pontoise (35m plus salle de musculation, sauna etc.)
19, rue de Pontoise M° Maubert Mutualité tél 01 55 42 77 88

- Où jouer au tennis à proximité ?

Tennis Soufflot, 179, rue St Jacques 01 43 29 51 41

Tennis club du 5eme 12, rue Censier 01 43 36 85 43

- Où danser à proximité ?

Centre de Danse du Marais 41, rue du Temple M° Hôtel de Ville

Espace Sport et Danse 40, rue de Quincampoix M° Hôtel de Ville

- Autres adresses utiles

Pour faire du sport dans le 5^{ème} : www.mairie5.paris.fr

D'autres façons de pratiquer un sport : www.etudiantdeparis.fr

Centre Sportif Universitaire 31, av Georges Bernanos RER B Port Royal tél 01 40 51 37 26.

Les engagements dans la vie collective

Les élèves peuvent s'engager dans la vie du lycée à plusieurs niveaux.

- Délégués élèves

Au début du 1^{er} trimestre, 2 élèves sont élus dans chaque classe par leurs camarades qu'ils représenteront pendant l'année scolaire. Tout élève le souhaitant peut se porter candidat. Les élections sont organisées par le professeur principal pendant une heure de cours.

Courant octobre, le Proviseur réunit tous les élèves délégués afin de les informer sur leur rôle et d'élire leurs représentants au CA. Les élèves délégués participent au Conseil de classe où ils sont les intermédiaires entre leurs camarades et leurs professeurs.

- Bureau des élèves

Il est composé des délégués volontaires et est ouvert à tous les élèves motivés ayant un projet. En tant qu'organe de réflexion et de proposition, le BDE crée un lien entre le Conseil d'administration et les élèves.

Horaires : salle de télévision (passerelle donnant sur la Cour d'honneur) le jeudi de 12h00 à 14h00.

- CVL ou Conseil de la Vie Lycéenne

Ce conseil se réunit sous la présidence du chef d'établissement ; il compte 10 représentants des lycéens. Y assistent à titre consultatif des représentants des personnels et des parents d'élèves.



La fondation LLG

En accord avec le projet d'établissement qui veut que le lycée soit un lieu d'ouverture, d'échanges et d'accueil d'élèves d'origines sociales et culturelles variées, le Lycée Louis le Grand a créé sa **Fondation** en 2012.

C'est grâce au concours de la Fondation de France et au financement des entreprises LVMH, L'Oréal, Canal + et EADS, que cette initiative, unique pour un lycée public, a pu être réalisée.

La convention signée entre la Fondation de France et LVMH, L'Oréal, Canal+ et EADS prévoit une dotation de 250 000€ sur cinq ans. Elle reste bien sûr ouverte à d'autres donateurs, entreprises et personnes privées.

La Fondation du Lycée Louis le Grand développera notamment :

- le financement d'actions de recrutement et d'accompagnement d'élèves issus de milieux modestes ;
- l'aide au financement d'achat de matériel informatique ou de livres destinés aux élèves des classes préparatoires ;
- l'attribution de bourses ;
- le financement de la participation des élèves du lycée à des rencontres internationales entre lycéens ;
- des aides pour des voyages scolaires à l'étranger ;
- le financement de programmes de recrutement d'élèves étrangers en CPGE ;
- l'aide à l'accueil d'élèves étrangers dans le cadre d'échanges scolaires.



Grâce à cette Fondation, le Lycée Louis-le-Grand aspire à devenir encore davantage un tremplin pour des étudiants méritants et ambitieux.

Cette Fondation est pilotée par un Comité exécutif qui regroupe les représentants des membres Fondateurs, le Proviseur du Lycée Louis le Grand et deux personnalités qualifiées :

Le comité exécutif a élu Monsieur Joël H.VALLAT, ancien Proviseur du Lycée Louis le Grand, Président de la Fondation et a nommé Madame Anne MOCKLY, Déléguée Générale.

Pour plus de renseignements :

anne.mockly@fondationlouislegrand.fr ou 06 14 10 29 14

Lycée Louis le Grand, 123 rue St Jacques 75005 Paris

La Fondation de France a ouvert un espace à la Fondation Louis le Grand pour tout donateur :

https://dons.fondationdefrance.org/netful-presentation-association/LYCEE_LOUIS_LE_GRAND/fse/index.html

La participation active de la PEEP LLG à la vie du lycée

Les parents délégués

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, notre association vous donnera les conseils nécessaires pour tenir ce rôle essentiel à la vie du lycée et les plus anciens d'entre nous sauront vous soutenir dans cette expérience enrichissante.

Le Conseil d'Administration (CA)

Le CA siège au moins une fois par trimestre, mais peut être convoqué en session extraordinaire. Il est composé de membres de droit : Proviseur, Proviseurs adjoints, Intendants, Représentants de la Commune et de la Région, ainsi que des membres élus parmi les professeurs, les personnels ATOSS (Personnels Administratifs, Techniciens, Ouvriers, Sociaux et de Santé), les élèves et les parents (5 titulaires et leurs suppléants).

Les représentants des parents d'élèves sont élus à la proportionnelle lors d'élections qui se tiennent vers la mi-octobre.

Ce vote est essentiel pour faire entendre votre voix.

En remportant de nouveau les élections depuis 2011, la PEEP-LLG est l'association majoritaire du lycée et dispose de 3 sièges.

La Commission Permanente et autres instances

La Commission Permanente est composée de membres du Conseil d'Administration (membres élus et membres de droit), désignés lors du premier CA de l'année. Son rôle est de préparer et d'instruire les questions qui seront soumises au Conseil d'administration.

Il existe aussi d'autres instances comme le Conseil de discipline où nous vous représentons.

Votre représentation auprès de l'administration du lycée

La PEEP-LLG entretient un contact régulier, proactif et constructif avec l'administration. Cela nous amène à intervenir de façon régulière ou ponctuelle sur les sujets de préoccupation du moment, par exemple:

- ▶ La cantine et la cafétéria: en œuvrant à améliorer la qualité de la nourriture dans le respect d'un prix accessible à tous ;
- ▶ La bonne utilisation de la caisse de solidarité (financée par les parents) pour aider les familles en difficulté à payer les voyages, la cantine ou l'internat ;
- ▶ Des remontées de cas particuliers.

L'information des parents et des élèves

- ▶ **Le guide « Bienvenue Spécial Internes »** pour tous les nouveaux internes.
- ▶ Le **guide « LLG, mode d'emploi »** pour tous les parents du lycée.
- ▶ Les **« Lettres d'information »** adressés par mail à tous nos adhérents au cours de l'année scolaire, en fonction de l'actualité scolaire et des préoccupations des familles.
- ▶ Des **réunions d'information mensuelles** — lycée et classes préparatoires — chaque 1^{er} samedi du mois, ouvertes à tous, adhérents ou non.
- ▶ Vous pouvez nous adresser des e-mails (**infopepllg@gmail.com**) ou contacter directement un membre de l'équipe (voir 2^{ème} de couverture : équipe PEEP-LLG). Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.
- ▶ Un site Internet, entièrement refait, mis à jour régulièrement : **<http://peepllg.fr>**
- ▶ L'organisation de **Réunions Spéciales Concours aux Grandes Écoles** pour aider les familles des élèves de classes préparatoires à anticiper au mieux cette période particulière.
- ▶ Des aides aux choix d'orientation avec l'organisation de la **Journée des Carrières** où environ **80 grandes écoles** (d'ingénieurs et commerciales) et universités sont invitées à venir présenter leurs cursus.

- ▶ Une réunion « **Spéciale Médecine** » est également tenue avec le témoignage d'universitaires et de médecins.
- ▶ La réalisation d'un **sondage sur les organismes linguistiques** et communication des résultats aux parents.
- ▶ **L'aide opérationnelle à l'organisation des grands événements spécifiques à Louis le Grand** (colloque, concert des 450 ans et soirée hommage à Patrice Chéreau).
- ▶ Les conseils pour les classes préparatoires aux grandes écoles : comme il n'y a pas de parents délégués aux conseils de classe après le Bac, nous avons constitué **un réseau de parents correspondants CPGE** pour accompagner au mieux parents et élèves lors de cette période exigeante de leur vie. Nos réunions spéciales prépas en septembre et décembre accueillent un nombre de participants record, ce qui témoigne de l'intérêt porté à cet accompagnement.

L'aide personnalisée aux familles

Nous sommes à votre écoute par mail ou par téléphone. Sur notre organigramme au début de ce livret, vous trouverez les coordonnées du membre de l'équipe le mieux à même de vous répondre. La discrétion et l'entraide font partie de nos valeurs.

Les démarches pour faciliter la scolarité de nos enfants

- ▶ L'harmonisation des notes en Premières et en Terminales afin d'éviter que les élèves postulant pour des classes prépas hors Louis le Grand soient pénalisés.
- ▶ La généralisation des Bacs blancs et entraînement à l'oral en français.
- ▶ La lutte contre la triche : nous alertons les parents, les élèves, les enseignants et les proviseurs sur les conséquences de la triche, et nous espérons avoir un effet dissuasif. Aidez-nous !

Les initiatives pour préserver la santé et l'avenir de nos enfants

- ▶ Le stress : nous veillons à limiter les situations de stress en classe par une intervention auprès des équipes pédagogiques dès que nécessaire.
- ▶ La santé en général : nous accompagnons toutes les démarches de sensibilisation aux risques liés aux abus d'alcool et/ou de drogues lors des soirées festives en organisant des conférences sur le sujet et en collaborant activement avec l'administration.
- ▶ Le développement durable: la PEEP LLG s'engage à lutter contre les gaspillages au sein du lycée (chauffage, recyclage des déchets ...) et à promouvoir une nourriture équilibrée.

Nos moyens

Nous sommes tous des parents bénévoles investis dans une vie associative enrichissante mais avec également une vie professionnelle, familiale, et amicale à préserver.

Pour éditer nos guides, organiser nos manifestations et vous accueillir de façon conviviale lors de nos rencontres il nous faut trouver des ressources financières. Celles-ci proviennent uniquement des cotisations des adhérents puisque nous ne recevons aucune autre aide de l'extérieur. Nos ressources sont sous notre seule responsabilité et totalement transparentes. Nous remercions les parents qui nous permettent de rester indépendants dans nos actions.

Déduction de vos impôts

Votre cotisation de 30€ est déductible à 66% de vos impôts. 8 € sont reversés à la fédération PEEP nationale.

Nous décidons *PAR NOUS-MÊMES, AVEC VOUS, AU NIVEAU LOCAL* dans l'intérêt de tous les enfants du lycée.

Partageons ensemble nos expériences de parents toute l'année !

La PEEP LLG : à l'origine de la plupart des grands événements du lycée qui ponctuent et animent l'année scolaire :

- ▶ **La Journée des Carrières** (33^e édition cette année!), grand forum d'orientation pour les élèves avec près de 80 grandes écoles et universités réunies au lycée au mois de décembre.
- ▶ **Les réunions d'information spécialisées** : inscriptions Post-Bac, accueil nouveaux parents et nouveaux élèves, deux réunions spéciales pour les CPGE : la spéciale inscriptions aux concours et la spéciale classes prépas,
- ▶ **Les conférences et débats** liées à un thème d'étude ou d'actualité (Lilium Thuram et le racisme, Philippe Batel et les addictions, Jean-Claude Monod et la guerre ...)
- ▶ **Les Tables Rondes des Métiers** : découverte des métiers de la médecine, table ronde des métiers.
- ▶ L'organisation **d'événements** (inaugurations, concerts ...) et de **projets en collaboration avec la Maison des Lycéens** (concours photos)
- ▶ **Le Club Théâtre & Evénements culturels** proposant des places à prix très intéressants.
- ▶ **L'organisation de visites au Musée Scientifique** du Lycée Louis le Grand.
- ▶ **Un réseau d'entraide solide et solidaire** : partage d'expérience sur les séjours linguistiques, bourse au livres, aide au logement, hébergement ponctuels ...
- ▶ Des lieux et des moments pour **des échanges informels** autour d'un café, d'une pâtisserie, d'un bon dîner...

2015



2016

Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

			
VICE-PRESIDENTE Catherine ROUX	PRÉSIDENTE Elisabeth KLOPOCKI	VICE-PRESIDENTE Cécile CHAFFARD	
			
TRÉSORIER Philippe VAYSSE	TRÉSORIERE ADJ. Anne-Marie LAVIGNE	SECRÉTAIRE Véronique TOUSSAINT	SECRÉTAIRE ADJ. Marie-Laure MORET
			
RESPONSABLE DE NIVEAU SECONDE Marie-Laure MORET	RESPONSABLE DE NIVEAU PREMIÈRE Philippe CHARLES	RESPONSABLE DE NIVEAU TERMINALE Silvia ROSINA	
			
CORRESPONDANTE CPGE SCIENTIFIQUES Marie-Claude ZOUBRITSKY	CORRESPONDANTE CPGE ECS Cécile CHAFFARD	CORRESPONDANTE CPGE LITTÉRAIRES Catherine ROUX	RESPONSABLE JDC Catherine HELLEGOUARCH

www.peepllg.fr

Votez PEEP dès aujourd'hui par correspondance

CHAQUE PARENT VOTE, QUELLE QUE SOIT
SA NATIONALITE OU SA SITUATION MATRIMONIALE

Comment voter ?

1

Insérer le bulletin de vote
dans l'enveloppe BLEUE
(sans rature, ni écriture)



2

Placez l'enveloppe
BLEUE 1 fermée dans
l'enveloppe BLANCHE 2



3

Fermer l'enveloppe BLANCHE 2
et inscrire **OBLIGATOIREMENT**
les informations ci-contre ->

Pensez à signer et
à affranchir !

Votre enfant peut
aussi déposer le vote
à la loge jusqu'au 10/10

2 parents
= 2 votes
= 2
enveloppes
blanches

Votre **NOM** et Prénom
Les **NOM**, Prénoms et
classes de vos enfants
Votre **adresse** et
VOTRE SIGNATURE

Au dos de l'enveloppe

2

Election des Parents au C.A.
Lycée Louis le Grand
123 rue Saint-Jacques
75231 PARIS CEDEX 05